



## Voyage acheter par internet

Par **caroline**, le **24/02/2011** à **11:43**

Bonjour,

J'ai achete un voyage sur internet aupres de Thomas Cook.

Le voyage etiat au depart de Charles de Gaulle

Une semaine avant le depart , nous avons ete informe sue le depart se ferait finalement d'orly .

Le jour du départ l'A86 a ete fermee inopinément et sans avoir ete prevenu suite à un vol de cable . Nous avons ete bloques dans d'important bouchons .

Le vol était prévu à 15h , nous sommes arrives à Orly à 14h25 et la compagnie Transavia n'a pas voulu nous embarquer ( nous avons decides de laisser nos valises , pour gagner du temps en terme d'enregistrement, en vain)

Nous avons donc du racheter deux billets soit 442.00 € pour un vol plus tard dans la journée.

Suite à un courrier à Thomas Cook et à Transavia , personne ne donne de reponse.

Comment puis je m'y prendre pour obtenir le remboursement des deux places achetees en sus ?

Merci de votre réponse

Cordialement

Mlle Vion

Par **mimi493**, le **24/02/2011** à **13:04**

Au mieux, si les places non prises étaient remboursables ou avec assurance, vous pouvez demander le remboursement mais pas des autres places. Le voyageur n'est pas responsable des bouchons.

Par **caroline**, le **24/02/2011** à **13:23**

merci de votre réponse